



Courbevoie, mardi 28 juillet 2009

TRAVAIL SAISONNIER

Travailler pendant l'été coûte cher

Avoir un job d'été n'est pas toujours une bonne affaire. 74 % des saisonniers estiment que se loger pendant la période estivale coûte cher. C'est ce que révèle la nouvelle enquête de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) réalisée pendant l'été 2008 auprès de 322 saisonniers âgés de 15 à 30 ans. Cet été, la JOC ouvre huit accueils saisonniers dans les villes touristiques pour informer ces jeunes travailleurs sur leurs droits.

30,8 % des saisonniers qui ont besoin d'être logés dépensent plus d'un tiers de leur salaire pour le logement. Le chiffre est alarmant et explique que les jeunes privilégient l'hébergement chez leurs amis (46,2 %), le camping (38,5 %) et la colocation (16 %). Seuls 7,7 % des saisonniers sont logés par leur employeur. Aux charges conséquentes du logement viennent s'ajouter celles du transport. 20,1 % des jeunes trouvent que leur emploi est trop loin de chez eux et plus de la moitié doivent parcourir plus de 20 km pour s'y rendre.

La JOC revendique depuis de nombreuses années la création de maisons des saisonniers pour répondre à leurs besoins en matière de logement et d'information. « **Nous avons fait intégrer au Livre Vert issu de la Commission de concertation pour une politique jeunesse, la mise en place de pôles de ressource en droit du travail dans les villes touristiques**, affirme Stéphane Haar, président de la JOC. **Cela ne suffira pas à résoudre le problème de l'information, il faut aller plus loin. Il est également indispensable d'apporter des réponses concrètes à l'un des problèmes récurrents pour les saisonniers: le logement.** »

Huit points d'accueils pour informer et soutenir les saisonniers

Les jeunes saisonniers méconnaissent souvent leurs droits en matière d'emploi, de logement et de santé. C'est en réponse à ce constat que la JOC ouvre depuis plus de 50 ans des accueils saisonniers dans les villes touristiques. À Paris, Saint-Malo, La Baule, les Sables-d'Olonne, l'Île-de-Ré, Lourdes, Lille et la Côte normande, de jeunes bénévoles de la JOC donnent de leur temps de vacances. Dans ces lieux conviviaux, ils sont à l'écoute des demandes, informent et accompagnent les saisonniers dans leurs démarches.

« **Il est urgent d'accorder des moyens supplémentaires à l'inspection du travail afin qu'elle ait réellement la possibilité de faire respecter les droits des saisonniers. Il est temps que la loi soit appliquée pour tous,** » revendique l'association. Chaque été, des milliers de saisonniers sont employés sans contrat de travail ou ne sont pas rémunérés pour leurs heures supplémentaires.

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieux populaires âgés de 15 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour avoir prise sur ce qu'ils vivent et changer ce qui ne va pas autour d'eux et dans la société. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, santé, loisirs... Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieu populaires. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.

Contact presse :

Florian MEYER

Tél. : 06 80 28 07 66 - 01 49 97 00 18

E-mail : florian.meyer@joc.asso.fr

JOC - BP 36 - 246, boulevard Saint-Denis

92403 Courbevoie Cedex

www.joc.asso.fr